

Mayence, le 20.10.2020

06131 – 165070
presse@snu.rlp.de

Electrification d'enclos à gibier

Dans le cadre du projet LIFE de réintroduction de lynx, une attaque dans un enclos à daims à eu lieu au mois de septembre. Cet enclos situé à Clausen va être électrifié afin d'éviter de nouvelles attaques.

Un daim appartenant à Monsieur Weber a manifestement été attaqué par le lynx Alfi dans la commune de Clausen. Après l'attaque, deux autres animaux ont été retrouvés morts dans l'enclos par Monsieur Weber. Les causes de la mort n'étaient alors plus identifiables, mais compte tenu de la date proche de l'attaque, ces animaux ont également été indemnisés. Le Plan de Management du Lynx en Rhénanie-Palatinat prévoit pour les éleveurs une indemnisation à 100% des animaux tués par les lynx.

Généralement les attaques de lynx sur les animaux d'élevage sont rares, de ce fait, il n'est pas nécessaire de mettre en place des mesures de prévention sur l'ensemble du territoire. En cas d'attaque constatée, le Land de Rhénanie-Palatinat subventionne à 100% l'acquisition de matériel de prévention. Les lynx franchissent les clôtures généralement en grimpant et utilisent fréquemment les poteaux en bois présents sur place. Pour sécuriser un enclos, ce sont deux ou trois fils électrifiés qui sont fixés aux poteaux, au dessus de la clôture. Pour la mise en place des mesures de protection, l'éleveur reçoit le soutien de l'équipe Lynx de la Fondation Nature et Environnement de Rhénanie-Palatinat, ainsi que du réseau de bénévoles de l'association "Luchs-Projekt Pfälzerwald/Vosges du Nord".

En mi-février 2020, le lynx Alfi s'était déjà introduit dans deux enclos à gibier à Heltersberg et à Trippstadt et s'était attaqué à des daims et des cerfs. Les deux enclos

avaient été électrifiés comme le prévoit le Plan de Management du Lynx en Rhénanie-Palatinat, après quoi il n'y a plus eu d'attaque. Les éleveurs ont été indemnisés pour les animaux perdus. L'enclos à Clausen va également être électrifié avec le soutien des bénévoles de l'association Luchs Projekt, et avec la famille et amis de l'exploitant. Grâce au soutien actif de nombreuses personnes, les mesures de prévention ont été presque totalement installées après deux week-end de travail.

Durant les quatre premières années qui ont suivi les premiers lâchers du projet de réintroduction, les indemnités perçues pour des mesures de compensation ont atteint 4 700 €, et 7 800 € pour les mesures de prévention. Les modalités d'indemnisation pour les mesures de prévention et les compensations lors d'attaques de lynx sont détaillées dans le Plan de Management en Rhénanie-Palatinat.


Le signalement d'une attaque potentielle de lynx doit être effectué si possible dans un délai de 24h, via la Hotline : 06306-911199 ou par mail à l'adresse : luchs@snu.rlp.de.



Photo. 1: Electrification de l'enclos à gibier à Clausen ©

Contexte

Avec l'aide du programme européen LIFE-Nature, la Fondation Nature et Environnement de Rhénanie-Palatinat, avec ses partenaires, l'Office des forêts de Rhénanie-Palatinat, le SYCOPARC côté français et le WWF, conduit le projet de réintroduction de Lynx. La réintroduction peut contribuer à la protection et au maintien d'une espèce, qui n'est présente que dans des zones refuges en Europe et qui est classée comme menacée en Europe centrale et occidentale. Le projet a débuté en janvier 2015 et se terminera en septembre 2021. Les experts de l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN) ont contrôlé le contenu du projet et l'on évalué très positivement. La réintroduction de Lynx est financée à 50% par le programme européen LIFE et a un budget global de 2,75 M€. A côté de la Fondation et ses partenaires de projet, le Land de Rhénanie-Palatinat, la Fondation allemande de la Faune Sauvage, les associations NABU et BUND, la HIT Umwelstiftung ainsi que d'autres financeurs participent au financement du projet. La Fondation Nature et Environnement de Rhénanie-Palatinat dispose d'un bureau au sein du Centre de Recherche en Ecologie Forestière et Sylviculture (FAWF) à Trippstadt.

Stiftung Natur und Umwelt
Rheinland-Pfalz 

Diether-von-Isenburg-Straße 7
55116 Mainz
Telefon 06131-165070
Fax 06131-165071
presse@snu.rlp.de
www.snu.rlp.de

Plus d'informations à propos du Projet LIFE Lynx Pfälzerwald de la Fondation Nature et Environnement de Rhénanie-Palatinat et ses partenaires de projet, sont sur le site: <http://www.luchs-rlp.de>. Un dépliant d'information pour les éleveurs et d'autres documents à télécharger sont sur la page "Français" du site.

Gemeinnützige Stiftung des öffentlichen Rechts
Vorstandsvorsitzende: Ministerin Ulrike Höfken
Geschäftsführer: Jochen Krebühl